

QUEL EST L'INVESTISSEMENT QUI RAPPORTE AUTANT ?

€/Ha
1 800

+ 1 000 %

Récolte



La semence de maïs : un inv

Producteurs de grain



Producteurs de grain, vous investissez chaque année dans les semences de maïs. Savez-vous que c'est un investissement des plus performants ?

1 euro investi en semences vous rapporte plus de 10 fois la mise*. Et ce, bien entendu grâce à votre savoir-faire et d'autres outils de production performants et raisonnés.

En choisissant des variétés récentes, vous misez sur le progrès génétique et améliorez encore fortement vos marges. En effet, avec des semences haut de gamme, bien adaptées à vos parcelles et à vos débouchés, **le progrès génétique vous rapportera plus de 400 € de marge supplémentaire à l'hectare.**

	Ancienne variété	Variété récente	Bénéfice progrès génétique***
Prix du maïs grain en €/q	20	20	
Produit brut en €/ha (hors PAC) Rendement en q/ha	1760 88	2200 110	440€
Coût de la semence en €/ha	150	170	
Marge nette en €/ha	1610	2030	
1 € investi en semences rapporte	11,7 €	12,9 €	1,2 € supplémentaire

La semence de maïs est un investissement rentable. En investissant dans le progrès génétique, vous stimulez cette rentabilité.

Source : SEPROMA

* : Calcul effectué sur la moyenne des cinq dernières campagnes en terme de rendement.

** : Donnée calculée avec un maïs à 20 € du quintal

*** : (Variété récente) – (ancienne variété)

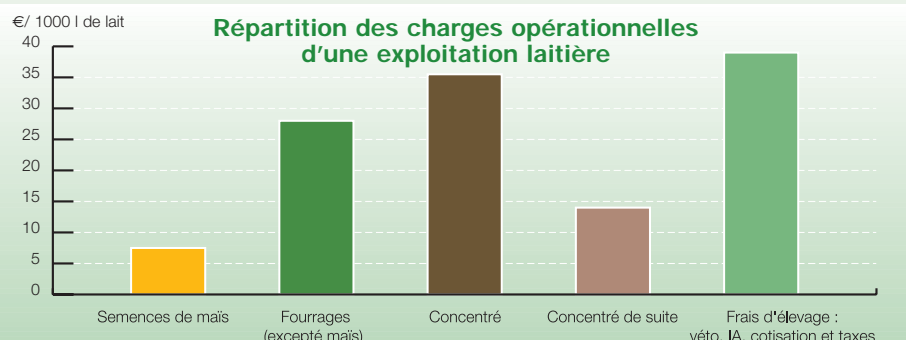
Eleveurs

En maïs fourrage, investir dans la semence de maïs, c'est assurer sa ration hivernale avec une ressource alimentaire riche en énergie et de qualité. En investissant dans les meilleures variétés, adaptées aux conditions de l'exploitation, on optimise les performances des animaux et ce pour une somme modique :

la semence de maïs c'est moins de 0,75 centime d'euro par litre de lait.



La semence de maïs : une très faible incidence sur les charges de l'exploitation laitière



Index des prix et normes agricoles de 2004/2005, Daniel Teyssier

Plus de lait avec les variétés récentes

Chaque année le progrès génétique apporte en moyenne **100 litres* de lait supplémentaire par hectare et par an**. Et quand le prix du lait augmente, le progrès génétique apporte encore plus de revenu.

*Calcul effectué à partir de l'évolution du rendement en UFL/ha des variétés de maïs fourrage dans les essais (source GEVES).

Investissement sûr et rentable

Grain ou fourrage, des rendements en constante progression !

Le progrès génétique, c'est plus de rentabilité grâce à des variétés plus rustiques, plus productives et, pour le maïs fourrage, d'une meilleure valeur alimentaire.

+ 1 quintal par hectare et par an en grain et + 150 kg de MS par hectare et par an en fourrage

Tel est le poids du progrès génétique qui ne se dément pas depuis plusieurs décennies. Cette progression est observée quel que soit le potentiel du milieu.

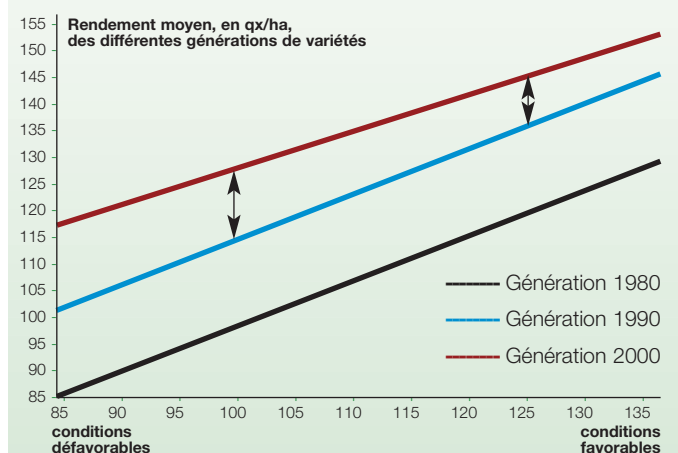
Le progrès génétique se constate année après année dans les champs. En dépit des aléas climatiques, le rendement du maïs augmente grâce au progrès génétique et au progrès des techniques culturales.

Evolution des rendements en maïs



Source : Agreste

Rendement des variétés en qx/ha



Source : Arvalis - Institut du végétal Rendement SABRINA en qx/ha, inscription 1983

Des plantes de plus en plus rustiques

L'écart de rendement entre les variétés des années 2000 et celles des années 80 est plus marqué en conditions de culture défavorables. Les progrès en matière de valorisation de l'eau, tolérance aux stress thermiques et la persistance du feuillage vert en fin de cycle expliquent cette amélioration de la rusticité du maïs.



Plus d'aliments sur moins d'hectares

Le progrès génétique apporte année après année, plus d'UFL par hectare.



Les nouvelles variétés apportent plus d'UFL à l'hectare

Moyenne des nouvelles variétés inscrites de l'année



Source : Geves - Essais CTPS Zones S0, S1 et S2

Un concentré de technologie



Investir dans la semence de maïs, c'est investir dans la recherche

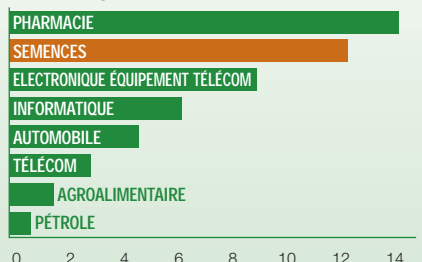
10 à 15 % du chiffre d'affaire des établissements obtenteurs sont consacrés à la recherche.

La sélection maïs, c'est :

- ▶ **100** nouvelles variétés inscrites chaque année en France
- ▶ **11** sociétés de création variétale
- ▶ **10 à 15 %** du chiffre d'affaires consacré à la recherche
- ▶ **40** centres de recherche en France
- ▶ **400** lieux d'expérimentation pour 900 000 parcelles d'essais et des centaines de milliers d'observations
- ▶ **475** sélectionneurs et techniciens de sélection
- ▶ **320** lieux d'essais post-inscription ARVALIS - SEPROMA
- ▶ **4 000** plate-formes de développement et de démonstration

Les critères de sélection sont plus nombreux, le nombre d'observations augmente donc et demande davantage de moyens.

Pourcentage moyen du chiffre d'affaire investi en recherche et développement par secteur d'activité



Source : LIR

Pour répondre aux besoins des maïsiculteurs, le degré des exigences vis-à-vis des nouvelles variétés augmente d'année en année :

- ▶ régularité du rendement, adaptation au milieu, tolérance à la verse hier,
- ▶ rusticité, valeur alimentaire du maïs fourrage, tolérance aux insectes et aux fusarioses aujourd'hui.

Investir dans la semence de maïs, c'est investir dans l'avenir

La semence de maïs doit apporter du progrès agronomique, du progrès environnemental et du progrès en terme de qualité pour répondre aux besoins spécifiques des éleveurs ou des transformateurs.

La semence est donc amenée à porter une plus grande part du progrès. La semence de maïs n'est pas un intrant mais un véritable concentré de technologies pour satisfaire aux besoins de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.



Investir dans la semence de maïs, c'est investir dans la qualité

La certification des semences, effectuée par le SOC*, garantit la qualité des lots de semences en assurant qu'ils sont bien conformes aux normes officielles du règlement technique (homologué par le ministère de l'Agriculture). Ainsi la qualité de la semence française est supérieure aux exigences internationales.

* : Service officiel de contrôle et de certification

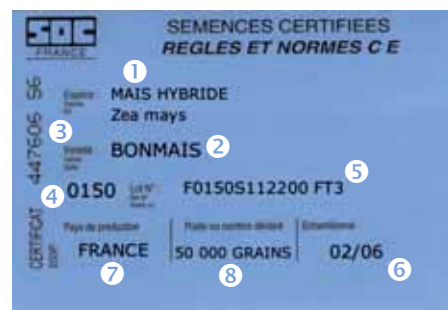
Des semences de qualité bien supérieure aux exigences réglementaires

Critères de production	Moyenne production France sur 5 ans	Normes de certification France et U.E
Faculté germinative	> 96 %	90 %
Pureté variétale sur semences produites	> 99 %	Exigences requises au stade de la parcelle de multiplication
Pureté spécifique sur semences produites	> 99,5 %	98 %

Source : GNIS

L'étiquette SOC, apposée sur chaque sac de semences, garantit toutes les exigences en terme de qualité et de traçabilité.

1. Type de variété
2. Nom de la variété
3. Numéro unique du certificat
4. Numéro de l'usine de conditionnement de la semence
5. Numéro de lot :
 - Pays de première certification
 - Numéro de l'entreprise ou de l'usine qui a présenté le lot à la certification
 - Année de certification
 - Numéro de conditionnement de l'entreprise
6. Date de l'échantillonnage pour l'analyse de certification
7. Pays de production de la semence
8. Type de conditionnement des semences



17 rue du Louvre 75001 Paris
Tel. 33(0)1 53 00 99 48
Fax. 33(0)1 53 40 74 15



groupement national interprofessionnel des semenciers et planteurs

44 rue du Louvre 75001 Paris
Tel. 33(0)1 42 33 51 12